

Prague, 13 décembre 2013

CONFERENCE DU GRECO SUR “LES DIMENSIONS DE GENRE DANS LA CORRUPTION”

**Conclusions de la Rapporteuse générale, Mme Anca JURMA,
Procureure en Chef, Service de la Coopération internationale, Bureau du
Procureur rattaché à la Haute Cour de Cassation et de Justice, Roumanie**

La protection contre la corruption et l'égalité entre les hommes et les femmes – deux concepts qui sont des **ingrédients essentiels pour une société démocratique avancée** – ont été au centre des discussions durant cette conférence aussi intense que fructueuse, qui a rassemblé dans la belle ville de Prague 70 participants venus de tous les Etats membres du GRECO, ainsi que des représentants d'organisations internationales clés, de la société civile et des experts indépendants.

La **protection contre la corruption**, avec ses multiples aspects, est l'un des domaines d'intérêt clés pour le **Conseil de l'Europe**, qui a pour mission de soutenir la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit. Le GRECO, son organe de monitoring anticorruption, a joué un rôle pionnier pour le développement et la promotion des normes anticorruption les plus avancées au monde, ainsi que pour la mise en œuvre de mesures anticorruption ciblées dans 49 Etats membres.

L'**égalité entre les femmes et les hommes**, en tant que paramètre fondamental pour la sauvegarde des droits de l'homme, le fonctionnement de la démocratie, le respect de l'Etat de droit et la croissance économique ainsi que pour la compétitivité, est également au centre des préoccupations de l'Organisation. Grâce à ses **traités sur la lutte contre la traite des êtres humains et la violence domestique**, le Conseil de l'Europe a entamé une réflexion plus approfondie sur les normes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et a commencé à analyser si l'intégration d'une perspective de genre pourrait apporter une valeur ajoutée à ses activités dans d'autres secteurs, notamment la prévention et la lutte contre la corruption. Cette approche a été reconfirmée par la **Stratégie 2014-2017 pour l'égalité entre les sexes**, récemment adoptée, qui promeut **la prise en compte transversale des questions de genre** dans toutes les politiques et actions du Conseil de l'Europe.

A première vue, la relation entre la corruption - et la protection contre la corruption -, d'une part, et le genre, d'autre part, n'est pas évidente. Toutefois, des études de plus en plus nombreuses menées dans le monde entier se sont penchées sur ce lien, tirant des conclusions instructives, bien que parfois controversées. Les informations et constats présentés durant cette journée ont permis de tenir un débat véritablement animé.



A

insi, parmi les perspectives analysées figuraient par exemple :

- ◆ les différences plausibles entre des comportements masculins et féminins concernant la corruption dans différents contextes, par exemple les explications de comportements corrompus par référence à des caractéristiques liées à la masculinité ou à la féminité ;
- ◆ la relation entre les niveaux de corruption et l'accroissement de la participation/représentation des femmes (par exemple en fonction de la proportion de femmes et d'hommes sur le lieu de travail ; de la présence de femmes à des postes de direction élevés ; de la représentation des femmes au gouvernement ; de la participation des femmes à la vie sociale ; du niveau de démocratie d'un pays) ;
- ◆ l'influence possible du genre sur la typologie des actes de corruption et l'existence de formes de corruption sexospécifiques, par exemple l'extorsion sexuelle ;
- ◆ la différence d'impact/conséquences de la corruption sur les victimes masculines ou féminines en général, et dans certains secteurs spécifiques en particulier (par exemple la traite des êtres humains, les soins de santé, l'éducation, l'accès à la justice) ;
- ◆ les possibles différences de niveaux de perception et de tolérance à la corruption selon qu'on est un homme ou une femme ;
- ◆ le "triangle infernal" de la pauvreté, de l'inégalité entre les sexes et de la corruption.

Dans la somme très riche **d'idées, de conclusions de travaux de recherche et d'hypothèses qui ont été présentées**, certaines peuvent constituer une base viable pour l'élaboration de politiques de lutte contre la corruption.

1. Les participants ont reconnu que, **statistiquement, parmi les auteurs d'infractions, le pourcentage de femmes est inférieur à celui des hommes** (*ce qui est également vrai pour les taux de criminalité en général*). Toutefois, aucun consensus n'a émergé sur la manière dont ce fait doit être interprété ou s'il y a ou non **un lien direct entre genre et corruption**, car il ne semble pas possible de résoudre le problème de la corruption simplement en mettant davantage de femmes à des postes de pouvoir. **Il n'y a pas de lien de causalité simple**. Toutefois, sur la base des travaux de recherche menés, plusieurs intervenants ont fait valoir que des **démocraties établies de plus longue date**, où davantage de femmes participent à la vie publique et sociale, où le niveau d'égalité entre les sexes et de gouvernance est plus élevé, ont plus de chances d'être dotés d'une meilleure capacité institutionnelle de prévention et de lutte contre la corruption. A cet égard, la dimension de genre est l'un des nombreux ingrédients d'un "**système plus équitable**" où l'on s'attend à ce que l'incidence de la corruption soit plus faible.

2. Certains intervenants ont soutenu l'hypothèse que les **femmes** ne se comportent pas différemment des hommes dans des situations sans risque, mais que, dans des situations risquées, **elles sont significativement moins enclines à accepter des pots-de-vin**. Sur la base d'une telle conclusion, il serait possible d'élaborer des politiques anticorruption comprenant des audits et contrôles plus stricts dans les secteurs à prédominance masculine où les hommes pourraient être enclins à prendre des risques et à adopter des comportements corrompus.

Une **étude autrichienne** a exploré les relations entre le niveau d'engagement des femmes au travail, le fonctionnement de **groupes "mixtes"** – par opposition à des groupes constitués uniquement ou à forte prédominance de femmes ou d'hommes – et le risque qu'ils ou elles participent à des montages corrompus. Les conclusions suggèrent que **les groupes où l'on est parvenu à un équilibre entre les sexes** peuvent être **moins enclins à succomber à la corruption**, ce qui en fait donc potentiellement un **outil de prévention efficace et gratuit** pour des institutions ou services où les risques de corruption sont plus élevés.

3. La situation économique qui a abouti en 2008 à la faillite bancaire généralisée en **Islande** a fait l'objet de recherches pluridisciplinaires et d'enquêtes. Une étude a été présentée ; elle a exploré les causes des évènements en analysant les caractéristiques des acteurs impliqués sous l'angle de la **masculinité et de la féminité**. Elle a expliqué comment des **idées et des stéréotypes sexospécifiques enracinés dans la société et dans la culture** ont joué un rôle important dans le déclenchement de la crise économique qui a frappé le pays. En particulier, l'une des explications possibles peut ressortir d'une culture reposant sur "**le machisme**" des dirigeants de sociétés et décideurs politiques, reposant sur la recherche du risque, une compétition plus vive ainsi qu'un soutien entre hommes et une communication par des réseaux informels plutôt que des processus de communication et de décision institutionnels (et transparents).

4. Les travaux de recherche identifient également des **différences** liées au genre dans la manière dont les **hommes et les femmes vivent la corruption**. L'accès limité des femmes à des hauts postes et le type d'activités qu'elles mènent dans les secteurs public et privé peuvent déterminer les actes de corruption qu'elles vont commettre. Dans le secteur de **l'enseignement supérieur en Ukraine**, par exemple, les hauts postes sont occupés en majorité par des hommes, qui ont donc davantage de possibilités de se livrer aux types de corruption souvent attribués à des hauts fonctionnaires. Le simple fait que les femmes aient de fortes chances d'occuper des postes de niveau moins élevé signifie aussi qu'elles ont moins de probabilités de se lancer dans des activités corrompues à partir d'un poste de pouvoir et qu'elles sont reléguées au rôle d'intermédiaire ou de facilitateur dans un pacte de corruption. Le recours à **des faveurs sexuelles comme paiement pour un acte corrompu** est réel mais demeure tabou et n'est pas très bien compris. Si l'on étudiait comment fonctionne cette forme de corruption dans la pratique, cela encouragerait davantage de transparence, une meilleure compréhension du phénomène qui serait ainsi mieux reconnu au sein des décideurs et au niveau du grand public. On pourrait ainsi mieux poursuivre et sanctionner cette infraction pénale, qui est explicitement couverte par la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption (STE 173).

5. L'un des aspects les plus importants du lien entre genre et corruption est l'impact direct et **pénalisant de la corruption sur des groupes vulnérables** tels que les victimes de la traite des êtres humains, les patients, les pauvres, les enfants et les handicapés mentaux – les femmes formant une part significative de ces groupes. La corruption peut être un obstacle désastreux aux efforts pour **lutter contre la traite des êtres humains**. La vulnérabilité à la corruption peut se retrouver au niveau des services de poursuite, de la justice et des pouvoirs locaux, qui chacun jouent un rôle dans la protection des victimes ou dans le dépistage, l'investigation ou la sanction des trafiquants. La mise en œuvre globale des politiques nationales de lutte contre la traite doit donc se concentrer davantage sur les problèmes de corruption, en particulier dans le domaine de l'enquête et des poursuites.

6. **La perception de la corruption** pourrait aussi être analysée par rapport au genre, ainsi qu'au niveau d'éducation et à l'âge. Par exemple, des femmes d'âge moyen ayant suivi une scolarité universitaire qui ont répondu à une enquête en Ukraine sont celles qui montrent le niveau le plus avancé de compréhension de la corruption et sont donc celles qui ont le plus fort potentiel en matière de lutte contre la corruption. Au contraire, les hommes jeunes et d'âge moyen ayant suivi une formation pratique sont ceux qui ont l'attitude la plus tolérante à la corruption. Les femmes qui ont répondu à l'enquête **ressentent des émotions plus négatives** que les hommes à l'idée de se livrer à des comportements corrompus. C'est là un élément utile pour les décideurs politiques qui peuvent ainsi déterminer quelles catégories de personnes s'engageront plus facilement dans la lutte contre la corruption. En revanche, les femmes sont **plus réticentes à dénoncer la corruption** par crainte des représailles.

Les participants sont parvenus à la conclusion que **la corruption touche les deux sexes** et qu'en conséquence, **la prévention et la lutte contre la corruption devraient servir à tous, indépendamment du sexe**. Pour autant, la **corruption**, sous ses nombreuses formes, est un **phénomène social** – ou plus précisément, un ensemble de phénomènes sociaux multiples – qui s'inscrit dans le contexte de **relations entre les sexes prédéterminées de longue date**. Qu'il s'agisse de pots-de-vin, d'extorsion, de trafic d'influence, d'autres pratiques illégales ou encore, comme souvent, d'une combinaison de ces pratiques, les interactions sont modelées par **des normes et des attentes sexuées**. En outre, **le climat économique qui règne actuellement en Europe**, assombri par les mesures d'austérité qui pèsent sur les gens, se traduit par une moindre tolérance aux pratiques injustes et invariablement criminelles telles que la corruption. **L'intérêt du public à l'égard de la corruption** ayant augmenté de manière significative ces dernières années, l'accent n'est plus mis désormais sur la **lutte contre la corruption à l'aide de sanctions**, mais plutôt **sur la prévention de la constitution** de réseaux corrompus. Et si l'on garde à l'esprit que des **normes pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes** sont des éléments essentiels pour construire une démocratie efficace et lutter contre la pauvreté, il n'est possible d'y parvenir qu'en s'attaquant résolument à la corruption. C'est pourquoi, **les politiques anticorruption et les politiques de promotion des femmes** devraient œuvrer de concert, si l'on veut des résultats positifs et pérennes.

Faisant le bilan des informations échangées durant cette **première Conférence paneuropéenne** sur "Les dimensions de genre dans la corruption", les participants ont soutenu, en matière de protection contre la corruption et d'égalité entre les femmes et les hommes, la nécessité d'adopter une **approche basée sur les droits de l'homme**, car cette approche découle naturellement du mandat du Conseil de l'Europe. Ils ont encouragé **le GRECO et sa Rapporteuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Helena LIŠUCHOVÁ**, à continuer d'explorer les dimensions de genre dans la corruption et de promouvoir des travaux de recherche supplémentaires ainsi que des initiatives et actions adaptées aux besoins nationaux et sub-nationaux. Ils sont convenus que les nombreux aspects de la corruption devront être définis plus précisément et les politiques et stratégies anticorruption **mieux adaptées si l'on veut que les dimensions de genre soient analysées de manière délibérée lors de l'étude de la typologie et de l'impact de la corruption** dans les différents contextes prévalant dans les Etats membres du GRECO. Cette approche ne nécessite pas une révision des instruments juridiques anticorruption du Conseil de l'Europe, elle peut être **intégrée directement dans les activités de monitoring en cours du GRECO**, qui passeraient ainsi **d'une approche neutre à une prise en compte transversale des questions de genre**. Il serait approprié que le GRECO soutienne des travaux de recherche supplémentaires et promeuve la collecte régulière et l'analyse approfondie de **données ventilées par sexe** au niveau national. Enfin, et c'est là un point important, il serait souhaitable que le GRECO se rapproche et coopère étroitement avec d'autres partenaires pertinents tels que les parlementaires, les pouvoirs régionaux et locaux, la société civile, y compris des organisations œuvrant spécifiquement pour les droits de la femme, ainsi que d'autres organisations internationales, en vue de sensibiliser davantage aux implications du genre en matière de corruption.

